

17 mai 2019 -17:24

Appartient à [Conseil des ministres du 17 mai 2019](#)

Première partie du programme 2019 des prêts d'Etat à Etat

Sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur Kris Peeters et du ministre des Finances et de la Coopération au Développement Alexander De Croo, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'un prêt d'Etat au Soudan, qui a reçu un avis favorable du comité Finexpo.

Il s'agit d'un prêt d'État non lié d'un montant maximal de 4.500.000 euros au Soudan pour le financement d'un projet d'installation d'un total de 755 pompes à eau. Le Conseil des ministres a également approuvé un don pour l'assistance technique d'un montant maximal de 135.000 euros pour le financement du volet relatif à la formation et au renforcement des capacités techniques.

Il a par ailleurs été décidé de préserver l'attractivité des crédits mixtes pour les banques en 2019 en fixant le rapport crédit commercial/prêt d'État dans les crédits mixtes à 31%/69% en 2019, comme tel a été le cas en 2018. Pour 2019, cela signifie que la durée de remboursement des prêts d'État et de la période de grâce des prêts d'État composant un crédit mixte sont maintenues à 41 ans et 21 ans, respectivement. Aucune modification n'est apportée pour les prêts d'État purs.

Les prêts d'Etat à Etat sont attribués par la Belgique aux pays en développement en vue du financement concessionnel des exportations de biens d'équipement belges et de services y étant relatifs. Ils visent un double objectif : d'une part, contribuer au développement dans les pays défavorisés et d'autre part, soutenir l'économie belge par la promotion de nos exportations.

En raison de leur élément don très élevé, les prêts d'Etat représentent également un instrument de la coopération belge au développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Tom Meulenbergs
Porte-parole
+32 473 73 33 12
tom.meulenbergs@decroo.fed.be